

100 secouristes pour le sport de l'agglomération Melun Val de Seine

Fort de son agrément de sécurité civile et de gestion des crises, l'action de l'UFOLEP s'inscrit dans la démarche de formation du citoyen aux premiers secours. Vous trouverez ci-dessous les conditions d'organisation d'une session de formation PSC1 « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ».

| Descriptif de la formation / Conditions d'organisation | |
|--|--|
| Durée | <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures 30 par session (conformément au Référentiel National de Sécurité Civile) |
| Nombre de participants | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de 10 personnes maximum par session (minimum 7 participants) |
| Pré-requis | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir plus de 10 ans |
| Objectifs | <p>Sur le terrain, après avoir suivi cette formation, chaque participant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, de lui-même, de la victime et des autres personnes, des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition; • d'assurer la transmission de l'alerte aux 15, 18 ou 112 ; • de reconnaître une victime qui a perdu connaissance, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer le survie de la victime ; • de reconnaître une victime qui saigne abondamment et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer la survie de la victime ; • de mettre les victimes dans les positions d'attente adéquates |
| Programme | <ul style="list-style-type: none"> • La protection, l'alerte et la protection des populations • Les victimes nécessitant un geste d'urgence <ul style="list-style-type: none"> ○ L'obstruction aiguë des voies aériennes ○ Les hémorragies externes • Les victimes ayant perdu connaissance <ul style="list-style-type: none"> ○ Les victimes qui ont perdu connaissance et respirent ○ Les victimes qui ont perdu connaissance et ne respirent pas ○ L'utilisation du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) • Les victimes conscientes présentant des plaintes nécessitant une conduite à tenir adaptée <ul style="list-style-type: none"> ○ Les malaises ○ Les plaies ○ Les brûlures ○ Les traumatismes |
| Engagements de l'Ufolep 77 | <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement de la formation par un Formateur en Prévention et Secours Civiques • Mise à disposition et entretien du matériel de formation • Délivrance des certificats de compétences "citoyen de sécurité civile" aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation |
| Besoins logistiques | <ul style="list-style-type: none"> • 1 salle avec un mur blanc pour la projection d'un diaporama • Chaises pour les participants et 2 tables pour le formateur |
| Coût par personne | <ul style="list-style-type: none"> • 25,00 € pour les bénévoles des associations sportives de l'agglomération Melun Val de Seine (sur présentation d'une licence "dirigeants" valable pour la saison 2017/2018) |